



Compte rendu du concours CNAP Astronomie 2022

Le concours 2022 a été mené en mode hybride, avec les auditions en visioconférence et les délibérations en présentiel. Cette année, le calendrier du concours a pu être avancé grâce aux efforts INSU/MESRI/CNAP pour que la publication de l'arrêté d'ouverture soit faite le plus tôt possible en fin d'année N-1. Le calendrier suivant a donc pu être tenu :

- Date d'ouverture des candidatures : 14 décembre 2021
- Date de clôture des candidatures : 18 janvier 2022, 16h
- Auditions Astronome et jury d'admission : 16-18 mars 2022
- Jury d'admissibilité Astronome-Adjoint : 4-6 avril 2022
- Auditions Astronome-Adjoint : du mardi 10 au vendredi 13 mai 2022
- Délibération du jury Astronome-Adjoint : du lundi 16 au mercredi 18 mai 2022

Rappel des résultats

A l'issue des phases d'admissibilité et d'admission, la section Astronomie du CNAP a proposé les recrutements suivants, par ordre alphabétique :

6 postes Astronome-Adjoint

- BOURGOIN Adrien, Observatoire de Paris, ANO1 IERS EOP-PC
- CRISTOFARI Pierre, Observatoire de Paris, ANO2 CTA
- DIONNET Zélia, OSU Université Paris-Saclay, ANO5 SSHADE-F
- PERRI Barbara, OSU Université Paris-Saclay, ANO2 SolarOrbiter / ANO5-6 MEDOC
- SULIS Sophia, OSU Institut Pytheas, ANO2 PLATO
- TUTUSAUS LLEIXA Isaac, Observatoire Midi-Pyrénées, ANO4 Euclid Survey

4 postes Astronome

- Olivier GROUSSIN, Institut PYTHEAS
- Misha HAYWOOD, Observatoire de Paris
- Mathieu PUECH, Observatoire de Paris
- Johan RICHARD, Observatoire de Lyon

L'INSU avait émis les recommandations suivantes :

Fléchage 2022

1 poste d'Astronome Adjoint à affecter dans un laboratoire dépendant d'un OSU, qui pilote ou participe à un service d'observation fournissant des outils et des méthodes pour la météorologie de l'espace (ANO 2, 5 et 6)

Coloriages INSU sur les services d'observations:

- ANO 2 : radio-astronomie basse fréquence
- ANO 1 : rotation de la Terre, systèmes et repères de référence
- ANO 4, 5 : grands relevés et valorisation des données associées à Gaia et Euclid
- ANO 2, 4, 5 : grands relevés et centres de données exoplanètes
- ANO 3, 5 : aide à la préparation et à l'interprétation des observations des grands moyens de la discipline

Le fléchage a donc été pourvu ainsi que tous les coloriages à l'exception du premier sur la radio-astronomie basse fréquence.

Concours Astronome-Adjoint

Ouverture du concours et réception des candidatures

L'arrêté du 14 Décembre 2021 nous a conduit à mettre en place le calendrier suivant :

- Date de clôture des candidatures : 18 janvier 2022, 16h
- Jury d'admissibilité Astronome-Adjoint : 4-6 avril 2022
- Auditions Astronome-Adjoint : du mardi 10 au vendredi 13 mai 2022
- Délibération du jury Astronome-Adjoint : du lundi 16 au mercredi 18 mai 2022

Pour le concours Astronome-Adjoint, nous avons reçu 95 dossiers tous recevables, puis ultérieurement 2 démissions avant la phase d'admissibilité. Les 93 candidatures se répartissent en 31F et 62H, soit 33% et 67% respectivement. A l'issue des présélections, nous avons identifié 41 dossiers pour audition ; sur ces 41 dossiers, 2 candidatures ont été retirées suite à des recrutements CNRS et CNU. Ces 41 dossiers se répartissent en 15F et 26H, soit 37% et 63% respectivement

Pour la préparation des délibérations, nous avons mené une enquête auprès des responsables de SNO pour avoir leurs priorités (après la période de mise à jour de la base de données des SNO). Nous avons également contacté l'ensemble des directeurs d'établissement après la présélection.

La section a travaillé avec 3 rapporteurs par dossier pour la phase d'admissibilité avec fourniture de rapports écrits. La phase d'audition a mobilisé un des trois rapporteurs plus un nouveau rapporteur. Les auditions se sont déroulées sur un format de 15mn de présentation et 15mn de questions. Elles ont pris 4 jours d'audition et nous avons pris environ 2.7 jours pour les délibérations. Tout au long du processus, la convergence s'est faite par consensus progressif.

	PNST	PNP	ExoPns	PNPS	PCMI	Galaxie(s)	Cosmologie	Objets Compacts	GRAM	Instru
Admissibles	10%	10%	7%	12%	5%	15%	17%	12%	7%	5%
Candidats	10%	12%	10%	12%	5%	14%	14%	12%	5%	6%

Tableau 1 : Répartition des candidats et des admissibles par grande thématique.

ANO1	ANO2	ANO3	ANO4	ANO5	ANO6
4	42	7	16	19	7

Tableau 2 : Répartition des dossiers reçus selon les 6 grands services d'observation de l'INSU/AA

1.1 Processus jusqu'à l'admissibilité

- Le bureau a travaillé dès la clôture le 18 janvier au soir pour vérifier la recevabilité des dossiers et mettre à disposition de l'ensemble de la section l'intégralité des dossiers ainsi que la table récapitulative.
- Les membres de la section avaient jusqu'au 20 janvier pour déclarer leurs conflits d'intérêts personnels ou institutionnels.
- Le bureau s'est réuni le 21 janvier pour désigner trois rapporteurs par dossier et finaliser la fiche récapitulative que chaque rapporteur devait fournir en vue du jury d'admissibilité.
- La présentation des trois rapports a été faite en session plénière les 4, 5 et 6 avril pour l'ensemble des 93 dossiers. Le jury d'admissibilité s'est clôturé par l'envoi au Ministère du Procès-Verbal établissant la liste des 41 dossiers déclarés admissibles à l'oral.

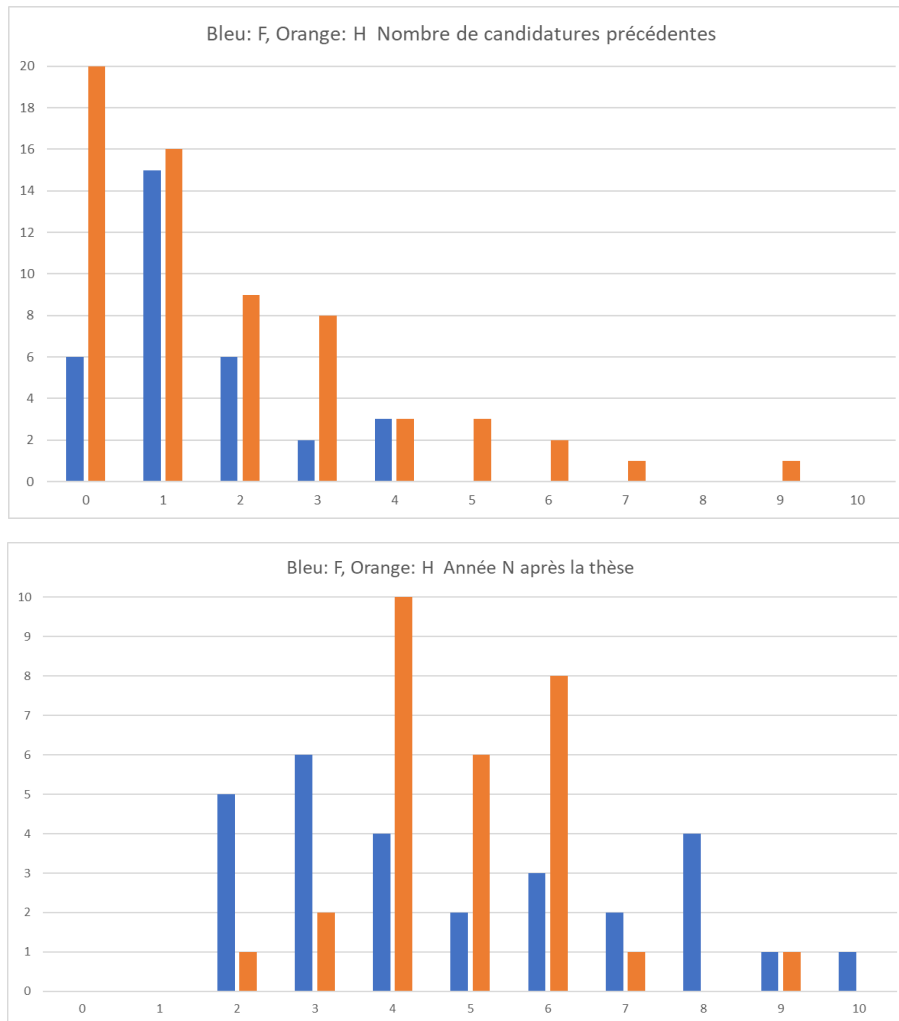


Figure 2 : Répartition, selon le genre, des dossiers de candidature en fonction du nombre de candidatures précédentes et de l'année courante après la thèse.

1.2 De l'admissibilité au jury d'admission

- Tous les candidats déclarés admissibles ont été contactés individuellement afin d'analyser la possibilité de mener les auditions en visioconférence.
- Le bureau a désigné deux rapporteurs pour chaque dossier, 1 parmi les 3 rapporteurs de la phase d'admissibilité et 1 nouveau rapporteur. Il n'a pas été demandé de rapports écrits pour ce deuxième examen des dossiers.

1.3 Jury d'admission

- Les auditions se sont tenues du 10 au 13 mai, les délibérations du 16 au 18 mai en présentiel
- Les 39 auditions (15mn de présentation et 15mn pour les questions) ont toutes été menées en visioconférence.

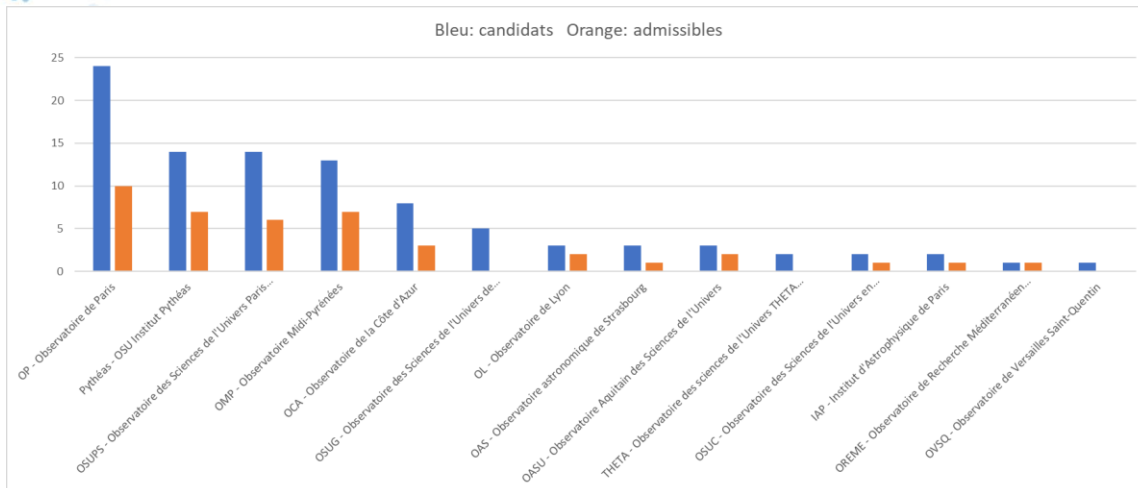


Figure 3 : Répartition des candidatures (bleu), des dossiers sélectionnés pour l'audition (marron).

2. Concours Astronome

Nous avons reçu 20 candidatures pour 4 postes; deux dossiers ont malheureusement dû être rejetés du fait de l'absence de certaines pièces administratives. Sur les 18 dossiers restants, nous notons 15 astronomes-adjoints en poste dans des OSU, un candidat externe et 2 maîtres de conférences. Nous notons également avec regret la présence de seulement 3 femmes parmi ces 18 candidats (17%), situation bien différente de la proportion du corps (environ 27% de femmes dans le corps CNAP/AA).

La phase initiale du concours s'est déroulée de manière similaire au concours ASAD. Cependant il n'y a pas d'examen de présélection et tous les candidats sont convoqués pour l'audition qui s'est tenue en visioconférence les 16 et 17 mars 2022. Le jury d'admission s'est tenu le 18 mars 2022.

3. Recommandations aux candidats

La section Astronomie du CNAP tient à rappeler l'importance des recommandations ci-dessous :

- Respecter le canevas proposé et respecter notamment les limites indiquées en nombre de pages.
- Bien respecter la distinction entre les publications à comité de lecture et les autres.
 - Pour les publications de rang A, il est apprécié que les candidats indiquent clairement leurs contributions pour des articles à grand nombre d'auteurs ou dans des grandes collaborations.
 - Pour les comptes-rendus de conférence, il est important pour la section de pouvoir distinguer : les présentations orales faites par le candidat, les présentations poster et, le cas échéant, les invitations provenant de comité d'organisation scientifique.
 - Fournir également la liste des présentations faites par le candidat à des conférences sans compte-rendu.
- Il est rappelé qu'un contact approfondi doit être pris avec le ou les responsables de service d'observation afin de construire un projet qui s'insère naturellement dans les besoins exprimés par les services et validés par l'INSU. La section s'attache à analyser les compétences présentées pour remplir ce service ainsi que la bonne compréhension des objectifs de cette mission de service particulière du corps du CNAP.
- La mission d'enseignement dans le corps du CNAP est définie dans le décret et dans le référentiel que la section recommande sur son site web. La section a bien conscience des possibles déclinaisons de ce référentiel dans les différents établissements ou Universités. Sur cette mission d'enseignement, il est fortement recommandé de prendre contact de manière



approfondie avec les responsables d'enseignement de manière à construire un projet en cohérence avec les compétences présentées, avec les besoins connus des filières. En outre, la section s'appuie également sur la présentation des nécessaires expériences d'enseignement passées pour juger de la qualité de cette partie du dossier. Cette mission d'enseignement nécessite aussi que la section s'assure d'un niveau de français suffisant et une partie de l'audition doit pouvoir se dérouler en français.

- De manière assez naturelle mais sans que cela ne constitue une obligation absolue, il est apprécié par la section qu'une des lettres de recommandation provienne de l'équipe d'accueil.